

Aider les entreprises à se développer et favoriser l'implantation d'entrepreneurs sur votre territoire

Vos enjeux :

- Favoriser le développement économique et l'emploi sur votre territoire, en permettant aux entreprises de se développer et de recruter les compétences dont elles ont besoin et en offrant aux jeunes et aux actifs davantage d'opportunités locales de formation ;
- Renforcer votre politique d'attractivité globale (accueil, marketing territorial) ;
- Garantir aux entreprises l'accès à un « bouquet de services » nécessaire à leur développement.

L'offre :

Votre CCI met à disposition des entrepreneurs de votre territoire les offres nationales de services et programmes de soutien aux entreprises mis en œuvre par les CCI qui peuvent être à vos côtés notamment pour :

- Le développement du marketing territorial et la valorisation des entreprises locales, des filières stratégiques et innovantes, des métiers d'exception et des savoirs faire, pour en faire des ambassadeurs de votre territoire ;
- L'organisation de permanences d'accueil et d'information des créateurs et des chefs d'entreprises, y compris dans les locaux de la collectivité ;
- La mise en place d'une politique d'accueil de nouvelles entreprises et de salariés sur le territoire : aide à la recherche d'un logement, à l'emploi du conjoint, intégration des nouveaux habitants aux réseaux locaux ;
- La création et la gestion de lieux d'accueil et d'hébergement des entreprises, tels que les pépinières, les incubateurs, les hôtels d'entreprises, les tiers-lieux, les espaces de co-working ou les Maisons de l'Entreprise ;
- La création et l'animation de foncières locales avec la Banque des territoires, afin de proposer des locaux artisanaux et commerciaux à des loyers modérés dans les centres-villes et centres-bourgs ;

A qui s'adresser :

Contactez votre CCI de proximité :



En savoir plus : <https://www.cci.fr/contact>